TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1 : informations concernant les parties et définitions

Dans les présentes conditions générales, les définitions sont les suivantes :

- *Conditions générales* : les présentes conditions générales d'application aux Visiteurs ;
- *Visiteur* : toute personne physique qui accède au site historique du Fort d'Émines. En cas de personne mineure, son parent ou représentant légal et/ou toute personne physique ou morale qui, de quelque façon que ce soit, directement ou indirectement, conclut un contrat avec le Fort d'Émines ;
- *Dénomination commerciale du prestataire* le Fort d'Émines :

 Magellan Leisure SRL

 Siège social : Rue du Ham, 1b, B-1180 Bruxelles

 Numéro d'entreprise : BE 0804 952 916

 Adresse électronique : hello@lefortdemines.com

- *Contrat* : tout contrat conclu avec le Fort d'Émines en vertu duquel le Fort d'Émines fournit des services de location, d'événementiel, de loisirs et culturels.
- *Horaires d'ouverture* : sur demande.
- *Site Internet* : www.lefortdemines.com

Article 2 : champ d'application

Les présentes conditions générales et d'utilisation du site Internet (CGU) et de la politique relative à la vie privée (PVP) constituent, sauf convention expresse contraire, la loi entre les parties dans le cadre de la relation commerciale, à l'exclusion de tout autre accord antérieur ;

Ces CGU définissent les obligations respectives des parties pour la prestation de service proposée par le Fort d'Émines et l'utilisation du site Web ;

Le Fort d'Émines est libre, à tout moment, d'opérer des modifications ou ajouts aux CGU et la PVP, et s'engage à les respecter dans leur intégrité. Tous les membres doivent respecter les CGU ;

Tout utilisateur du site reconnaît et accepte de se soumettre aux règles des présentes CGU le concernant, dès le moment où il navigue sur le site Web ;

Les CGU s'appliquent à toute visite du Fort d'Émines et/ou à toutes les relations juridiques entre le Fort d'Émines et le visiteur, en ce compris, en tout cas, le contrat et toutes les offres et propositions de le Fort d'Émines;

En cas de contradiction entre les dispositions des présentes conditions générales et le matériel d'information disponible pour le visiteur sur le site Internet et sur le site du Fort d'Émines, les dispositions des présentes conditions générales prévalent ;

Les présentes conditions générales sont remises lors de la réservation chez le Fort d'Émines, par le biais du site Internet, du téléphone, et/ou par e-mail et sont également disponibles à la réception du Fort d'Émines. L'acceptation explicite ou tacite des présentes conditions générales remises lors de la conclusion du contrat ou de la prise d'une réservation implique l'acceptation de l'application des conditions générales et une déclaration d'accord quant à leur contenu.

Article 3 : services proposés, offres et contrats

Les services principaux proposés par le Fort d'Émines : de la location, de l'événementiel, du loisir et de la culture.

Toutes les communications adressées par le Fort d'Émines ou les informations fournies autrement, par exemple les heures d'ouverture et tarifs, s'entendent sans engagement et sous réserve de modifications ;

Le Fort d'Émines décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles dans les annonces, les offres, les communications ou les informations fournies autrement par le Fort d'Émines aux visiteurs de même que concernant des erreurs commises par des tiers ;

Un Contrat est établi du simple fait de l'acceptation d'une offre du Fort d'Éminespar le visiteur, à moins qu'il ne soit question d'un contrat qui est conclu par le biais du site Internet et/ou par e-mail, auquel cas le contrat est établi au moment où le Fort d'Émines a envoyé une confirmation par e-mail au visiteur ;

Un service, un produit ou peut être acheté à la réception du Fort d'Émines ou être préalablement réservé par le biais du site Internet et/ou par e-mail. Un billet d'entrée perd sa validité du simple fait de l'expiration de la date et de l'heure qui y sont mentionnées ;

Un billet d'entrée est lié à la personne et est uniquement valable pour le Fort d'Émines. Les propositions, offres et contrats du Fort d'Émines ne peuvent pas être remis à des tiers pour consultation sans son autorisation. Des tiers ne peuvent pas tirer de quelconques droits de propositions, d'offres et de contrats adressés par le Fort d'Émines ;

Les équipements et les installations sont réservés aux visiteurs du Fort d'Émines ;

La description des services peut changer à tout moment sans notification préalable, à la seule discrétion du Fort d'Émines. L'entreprise se réserve également le droit de cesser ou de modifier à tout moment les services proposés.

Article 4 : accès au Fort d'Émines

Le visiteur est exclusivement autorisé à accéder au Fort d'Émines et ce sur présentation d'un billet d'entrée valable, réservé au préalable via le site Internet et/ou par e-mail. Lors de la réservation, le visiteur reçoit un e-mail de confirmation reprenant les données encodées, dans le respect de l'article 13 (Politique vie privée) ;

Le visiteur peut recevoir les newsletters et les offres promotionnelles du Fort d'Émines en cochant la case correspondante, dans le respect de l'article 13 (Politique vie privée).

Le visiteur a également la possibilité d'acheter un billet d'entrée à la réception du Fort d'Émines, sous réserve de disponibilité.

Les enfants mineurs peuvent participer à certaines activités au sein du Fort d'Émines pour autant qu'ils soient impérativement accompagnés d'un adulte ;

La capacité des espaces du Fort d'Émines varie de 700 à 30,000 mètres carrés. Le nombre maximum de visiteurs par heure varie en fonction des activités proposées et des autorisations légales reçues.

Les parents/représentants légaux/soignants et autres accompagnateurs sont à tout moment responsables du comportement des individus ou groupes de mineurs d'âge qu'ils accompagnent et pourront être réprimandés ;

Le Fort d'Émines se réserve le droit de refuser des visiteurs sans devoir en indiquer la raison et décline toute responsabilité en cas de dommages qui résulteraient directement ou indirectement de ce refus.

Article 5 : obligations du visiteur

Le visiteur est à tout moment dans l'obligation de respecter les présentes conditions générales, le règlement d'ordre intérieur, les consignes de sécurité, les infrastructures, le matériel mis à disposition et les bâtiments du Fort d'Émines, de même que les indications et les instructions données par les employés de l'entreprise et/ou d'autres tiers auxquels elle fait appel ;

Le visiteur doit être présent dans le Fort d'Émines quinze (15) minutes avant le début de l'activité convenue. L'absence ou l'arrivée trop tardive du visiteur ou d'un groupe habilite le Fort d'Émines à considérer le contrat comme étant annulé, conformément aux présentes conditions générales. Dans pareil cas, le visiteur ou le groupe n'a pas droit à une prolongation de l'activité ni à la récupérer à un autre moment ;

Avant le début des activités dans le Fort d'Émines, le visiteur est obligé de prendre connaissance des consignes de sécurité et de se familiariser avec les infrastructures, le matériel mis à disposition et le bâtiment, ce qui implique que le visiteur connaisse les consignes de sécurité avant le début des activités ;

Si, de l'avis du Fort d'Émines (ou d'un de ses employés), le visiteur enfreint, de quelque façon que ce soit, les présentes conditions générales, le règlement d'ordre intérieur, les consignes de sécurité et/ou les indications et instructions (habituelles) du site, et/ou de tiers auxquels le Fort d'Émines fait appel, le visiteur pourra se voir refuser l'accès (tout accès ultérieur) à l'établissement. Dans ce cas, le Fort d'Émines ne sera redevable d'aucune indemnité pour quelque dommage que ce soit et/ou ne devra pas restituer le montant que le visiteur a payé pour son billet d'entrée, que ce soit par l'entremise d'un tiers ou non.

Lorsque le visiteur ne respecte pas ou pas totalement, à plusieurs reprises, certaines dispositions des conditions générales, le règlement d'ordre

intérieur, les consignes de sécurité et/ou les indications et instructions données par les employés et/ou par d'autres tiers auxquels le Fort d'Émines fait appel, ou les enfreint, l'entreprise peut refuser au visiteur l'accès à l'établissement (aux établissements) du Fort d'Émines pour une durée déterminée.

La participation à des activités sur le site est exclusivement autorisée pour des visiteurs qui sont en bonne santé physique et mentale. Le visiteur déclare que, à sa connaissance, il est en bonne santé, possède une bonne condition physique et qu'il n'existe aucun autre obstacle à une participation sûre aux activités proposées sur le site (à cet effet, il faut penser à un état psychique et mental ou, par exemple, à une grossesse qui pourraient empêcher une participation sûre aux activités proposées). En cas de doute concernant une participation aux activités, il incombe au visiteur d'y renoncer personnellement ;

Il est interdit au visiteur de participer à des activités dans le Fort d'Émines sous l'influence d'alcool, de drogues ou de médicaments ;

Il est interdit au visiteur d'apporter sa propre nourriture, ou ses boissons et de les consommer dans les bâtiments du Fort d'Émines ;

Les animaux sont interdits dans le Fort d'Émines et dans ses extérieurs ;

En cas de destruction, de dégradation, de retrait, de détournement ou de vol d'objets par le visiteur, le Fort d'Émines a le droit de refuser au visiteur l'accès au site, d'imposer une interdiction d'accès au visiteur pendant une durée déterminée, et ce pour un ou plusieurs terrains, de déclarer les faits à la police et de rendre le visiteur responsable du préjudice subi, en ce compris mais sans s'y limiter, la perte encourue et le manque à gagner.

Article 6 : réservation de billets d'entrée

Les billets d'entrée peuvent être réservés au préalable, par le biais du site Internet et/ou par e-mail. Le Fort d'Émines peut associer d'autres conditions à une réservation. Le contrat est établi du fait de l'acceptation d'une offre du Fort d'Émines;

Le paiement de services ou de produits commandés doit avoir lieu à l'aide d'un des modes de paiement tels qu'ils seront proposés par le Fort d'Émines (virement bancaire, Payconiq et/ou en espèces) ;

Sans préjudice des stipulations de l'article 8, toute modification de commande par le visiteur après confirmation de sa commande est soumise à l'acceptation du Fort d'Émines. Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas à des contrats portant sur l'exécution de services se rapportant à des loisirs si le contrat prévoit une date ou une période déterminée pour l'exécution et le visiteur n'a pas le droit de résilier le contrat. Dans tous les autres cas, le visiteur a le droit de résilier un contrat qui a été établi par le biais du site Internet et/ou par e-mail dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de la confirmation par e-mail du Fort d'Émines.

Article 7 : paiement

Conformément à l'article L.112-1 du Code de la consommation, les tarifs appliqués par le Fort d'Émines sont communiqués aux visiteurs sur le site Internet et affichés dans l'établissement. Ils ne peuvent être opposés au Fort d'Émines par le visiteur qu'au moment de la commande, toute variation préalable à la commande ne pouvant engager la responsabilité du Fort d'Émines;

Le paiement des produits ou services offerts par le Fort d'Émines a lieu au plus tard préalablement au moment où le visiteur accède au terrain concerné de l'établissement ;

Le paiement se fait aux conditions communiquées par le Fort d'Émines lors du paiement.

Le visiteur doit contrôler l'exactitude de la facture ou du ticket de caisse et la monnaie éventuellement rendue directement lors du paiement. Lorsque le visiteur peut être qualifié de professionnel au sens de la réglementation en vigueur, la facture est réputée acceptée à défaut de réclamation immédiate et le Fort d'Émines n'est pas tenu de traiter une réclamation adressée ultérieurement. Le visiteur professionnel perd son droit à agir s'il n'a pas introduit sa réclamation directement et si une action en justice n'a pas été intentée dans l'année suivant la réclamation ;

Dans tous les cas où les parties sont convenues d'une forme de paiement autre qu'un paiement au comptant, le paiement des montants dus par le visiteur au Fort d'Émines doit avoir lieu dans les quatorze (14) jours suivant la date de facturation, sur le compte bancaire mentionné sur la facture et au plus tard préalablement au moment où le visiteur accède au terrain concerné du Fort d'Émines. Aucune compensation, retenue ou suspension ne pourra être effectuée par le visiteur ;

Si un visiteur n'a pas payé dans le délai visé à l'article 7, alinéa 3, il est directement en défaut et le Fort d'Émines peut, sans autre mise en demeure et sans préjudice de ses autres droits, facturer l'intérêt légal à compter de l'échéance de la facture. Une indemnité forfaitaire de quarante euro (40€) sera également due pour frais de recouvrement à l'occasion de tout retard de paiement, étant précisé que le Fort d'Émines se réserve la possibilité de réclamer une indemnisation complémentaire en cas de recours à un cabinet chargé des relances, mises en demeure et de façon général du recouvrement de ses créances ;

Le Fort d'Émines n'est jamais dans l'obligation de restituer un billet d'entrée inutilisé.

Article 8 : prix

Les prix des services sont disponibles sur simple demande via le formulaire en ligne du site Internet et/ou par e-mail, et sur les réseaux sociaux ;

Les prix communiqués par le Fort d'Émines sont en euro (€) et comprennent toutes taxes belges, s'il y a lieu, hors frais indirects éventuels ;

Le prix valable est celui communiqué le jour de la réservation. Le Fort d'Émines se réserve le droit de modifier à sa discrétion et à tout moment, à la hausse ou à la baisse, les prix proposés ;

Les prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre et toute variation ultérieure de ces taux sera répercutée sur les prix ;

Les éventuelles remises, promotions ou réductions de prix consenties par le Fort d'Émines sont propres à chaque visiteur et à chaque commande. Elles ont un caractère précaires et n'engagent pas le Fort d'Émines pour d'autres réservations éventuelles, celles-ci pouvant les adapter ou renoncer à leur application à son entière discrétion.

Article 9 : annulation

Pour l'annulation d'un contrat le règlement suivant s'applique :

En cas d'annulation jusqu'à quarante-huit (48) heures avant le jour de l'événement réservé, le visiteur est redevable de cinquante pourcent (50 %) de la somme principale du contrat ;

En cas d'annulation de moins de quarante-huit (48) heures avant le jour de l'événement réservé, le visiteur est redevable de l'entièreté de la somme principale du contrat.

Les montants éventuels à restituer par le Fort d'Émines sur la base de l'article 9, sous le premier cas de figure (a) seront remboursés dans les quatorze (14) jours suivant le jour de l'activité réservée par le Fort d'Émines au visiteur concerné.

Article 10 : garanties et responsabilités du Fort d'Émines

La description des services proposés est fournie à titre indicatif et ne lie pas le Fort d'Émines en cas d'insatisfaction du membre ;

Nos équipements, notre matériel et nos installations sont vérifiés et testés avec le plus grand soin. Toutefois, il appartient au visiteur de signaler toute anomalie qu'il constate sur ceux-ci ;

Le visiteur déclare être conscient que le site du Fort d'Émines est un lieu riche d'histoire, de culture et d'émotion.

Le Fort d'Émines ne pourra en aucun cas être tenu responsable au cas où le site et son histoire ne sont pas adapté au visiteur (sensibilité) ;

Le visiteur a parfaitement conscience et accepte que l'accès au bâtiment, aux infrastructures du Fort d'Émines impliquent des risques pour la santé et peuvent entraîner des dommages matériels. Le visiteur est responsable de ses faits et gestes et doit exercer l'activité dans le respect des règles élémentaires liées au site historique, tout en tenant compte de ses capacités (physiques et mentales) ;

Le visiteur utilise le matériel, les équipements et les commodités sous sa responsabilité et s'engage à ne pas endommager ou déprécier le matériel

et les installations mises à sa disposition et sera tenu de rembourser au Fort d'Émines tout dégât occasionné au matériel ou aux installations mis à sa disposition ;

Une mauvaise utilisation par le visiteur des équipements et du matériel ou le non-respect par le visiteur des consignes données par le personnel ne pourra jamais entraîner de responsabilité quelle qu'elle soit de la part du Fort d'Émines;

Le Fort d'Émines et les membres du personnel dont l'entreprise répond ne peuvent être tenus responsables en cas de dommage matériel ou immatériel (accident, blessure, etc.) subi par le visiteur lors de sa visite sur le site, à moins que le dommage corporel ait été causé par une faute ou une négligence grave de la part du Fort d'Émines;

La responsabilité du Fort d'Émines ne saurait être engagée en cas de non-respect de la réglementation autre que la législation belge ou la réglementation européenne qui s'appliquerait à elle ;

Le Fort d'Émines décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de disparitions, d'endommagement ou de dégradations apportées aux biens personnels du visiteur à l'occasion de son passage sur le site du Fort d'Émines. Il est recommandé au visiteur de ne pas apporter d'objet de valeur. La surveillance et la garde des effets personnels des visiteurs se fait sous son entière responsabilité.

Article 11 : règlement des réclamations

En cas de réclamations, le visiteur est tenu d'en informer le gestionnaire de du Fort d'Émines immédiatement, ou si cela n'est raisonnablement pas possible, au plus tard dans les quarante-huit (48) heures après avoir quitté l'établissement concerné ;

Conformément aux dispositions de l'article L.211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes, le visiteur peut recourir à la procédure de médiation de la consommation, dans les conditions prévues au titre Ier du livre VI du Code de la consommation.

Article 12 : force majeure

Le Fort d'Émines n'est pas tenue au respect d'une quelconque obligation découlant du contrat si et tant qu'elle en est empêchée par une circonstance qui, en vertu de la loi, d'un acte juridique ou selon les conceptions en vigueur dans les rapports sociaux, ne peut pas être imputée au Fort d'Émines. Par force majeure dans le cas du Fort d'Émines, il faut entendre : une grève au sein de l'entreprise et des circonstances particulières ou des calamités qui rendent impossible ou trop risqué le respect du contrat (en ce compris, des problèmes techniques) ;

Le dommage subi par le visiteur des suites d'une force majeure, autre que la restitution ou le remboursement du prix de la partie du contrat qui a été touchée par la force majeure, n'entrera jamais en ligne de compte pour une indemnisation.

Article 13 : propriété intellectuelle et respect du site Internet

Le site Internet, son contenu et tout autre matériel et éléments du site quels qu'ils soient sont protégés par des droits intellectuels (et notamment les dispositions contenues dans le Code de droit économique, ainsi que par tous les textes internationaux en vigueur) et restent la propriété exclusive du Fort d'Émines ou des ayants droit concernés. Il est notamment interdit, même si cela s'avère techniquement possible, de reproduire, télécharger, modifier, adapter, utiliser, traduire, diffuser, communiquer au public, commercialiser ou mettre à disposition tout ou partie du contenu du site Web, à quelques fins et quelque manière que ce soit, de façon

permanente ou provisoire, que ce soit à des fins commerciales ou non lucratives ;

Le site Internet et son contenu ne peuvent faire l'objet d'aucune autre utilisation que celles expressément autorisées ou requises par la navigation sur le site. Toute utilisation non autorisée du contenu du site peut constituer notamment un délit de contrefaçon ou donner lieu à des poursuites judiciaires civiles ou pénales et au paiement de dommages et intérêts ;

Le site Internet, son contenu et ses adresses sont édités par la SRL Magellan Leisure dont les informations figurent à l'article 1. Il est hébergé auprès de Hetzner et de One et est accessible sans garantie ;

L'utilisateur et le visiteur, quel qu'il soit, utilisent le site sous leur propre et seule responsabilité.

Malgré tout le soin apporté à la construction du site, le Fort d'Émines ne peut garantir et ne peut être tenu responsable en cas de dommages causés par, entre autres, une interruption, un défaut ou une erreur dans les fonctionnalités proposées par le site ou dans les informations fournies, un délai dans les opérations ou les transmissions ou de manière générale une interruption dans le fonctionnement du site, un virus informatique ou autres problèmes techniques similaires, un défaut du réseau, ou pour quelque autre motif que ce soit, lors de l'utilisation du site ou de son contenu ;

Le Fort d'Émines gère de manière libre et indépendante le contenu du site et peut dès lors, notamment, sans notification préalable au visiteur ou à l'utilisateur, suspendre ou annuler l'accès au site ou à une partie de celui-ci, modifier les informations et produits disponibles sur le site ou modifier la présentation du site, sa structure et ses rubriques ;

Le visiteur s'engage à ne pas commettre ou omettre d'actes qui auraient pour objet ou pour effet directement ou indirectement, de perturber ou

interrompre les réseaux connectés au site ou les serveurs de tiers, de ne pas confondre à toutes réglementations et procédures du réseau Internet, de gêner l'utilisation du site, de copier, altérer, modifier, interférer avec le site, son usage ou son contenu ou d'utiliser le site à des fins illégales, interdites par les termes des CGU ou portant atteinte aux droits du Fort d'Émines, ni à encourager de tels actes ;

Le visiteur n'interférera pas avec l'usage du site par des tiers, en tentant par exemple d'obtenir un accès aux données personnelles, aux mots de passe ou de tracer toute information sur les tiers ayant eu accès au site ;

Le visiteur ne testera pas la capacité du site ou sa vulnérabilité et s'abstiendra de tout acte pouvant porter atteinte à sa sécurité ou à son intégrité. Il s'engage également à ne pas accomplir d'acte ayant pour effet d'imposer une surcharge de la bande passante ;

Le visiteur s'engage à garantir le Fort d'Émines en cas d'action, perte, réclamation, dédommagement, indemnisation (en ce compris les frais d'avocats), introduits contre le Fort d'Émines par tout tiers, en relation ou en conséquence d'un usage inapproprié du site.

Article 14 : tenue réglementaire et respect du roi

L'accès aux installations du Fort d'Émines est conditionné au port d'une tenue décontractée et appropriée (décente, propre et chaude) et de chaussures de marche ou baskets confortables ;

Chaque visiteur est tenu de respecter scrupuleusement le règlement d'ordre intérieur.

Article 15 : nullité d'une clause

Si une ou plusieurs clauses des présentes CGU devai(en)t être considérée(s) comme nulles pour quelque motif que ce soit, seul le

minimum sera considéré nul et sera remplacé par des dispositions valides qui respectent au mieux l'objectif des CGU. Les autres dispositions resteront pleinement applicables.

Article 16 : compétence et législation applicable

Les présentes CGU, l'utilisation du site Internet et l'ensemble des relations entre le Fort d'Émines et le visiteur sont entièrement régies par le droit belge.

Tous les litiges seront tranchés par le juge compétent en Belgique.